



# RÉSEAU SPÉCIAL

AFFICHAGE DÉCEMBRE 2018

DEVANCÉ

POSTES VACANTS 1500

Conscœurs, confrères,

Plusieurs membres nous ont questionnés au cours des dernières semaines concernant le calendrier synchronisé des postes vacants de 2018. Voici donc quelques précisions afin que vous soyez en mesure de bien comprendre ce dernier affichage de l'année. L'exercice d'affichage de postes vacants sera devancé; **il se tiendra du 6 décembre 2018 au 2 janvier 2019**. Plus de 30 postes vacants seront en affichage un peu partout en province et dans plusieurs unités d'affaires:

- Agent principal (Distribution)
- Inspecteur électrique et civil (Distribution)
- Chef monteur (Distribution)
- Installateur mesurage (Distribution)
- Opérateur CED (Distribution)
- Chef électricien appareillage (Distribution)
- Formateur technique II (DDC)
- Gardien de sécurité industrielle (DPSC)
- Chef électricien appareillage (TransÉnergie)
- Électricien appareillage (IREQ)

Malgré le fait que l'affichage se termine au début de janvier 2019, la dotation des postes se fera avec les règles actuelles de la convention collective 2014-2018, c'est-à-dire avec appel des ressources humaines pour l'offre des postes, les périodes de probations actuelles que l'on connaît, etc..

Une mention sera faite en ce sens dans l'affichage de chacun des postes vacants sous la rubrique **« Particularités inhérentes du poste »** comme suit: **« les dispositions relatives au comblement du poste sont celles de la convention collective venant à échéance le 31 décembre 2018 »**.

En espérant que ces quelques précisions répondront à vos questions, n'hésitez pas à contacter vos structures régionales pour toute question en lien avec cet affichage.

Solidairement ,

\*la forme masculine utilisée dans ce Réseau désigne, lorsqu'il y a lieu, aussi bien les femmes que les hommes.

*Continuons*  
**ENSEMBLE**

**Richard Perreault,**  
Président provincial

**Sylvain Dubreuil,**  
Secrétaire général

Volume 38 no 20 — 5 décembre 2018